



## UNSA DOUANES

139 rue de Bercy

Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1

75012 PARIS

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>

Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO

Portable : 06.61.71.67.90

Mél : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com)

Mél : [vincent.thomazo@wanadoo.fr](mailto:vincent.thomazo@wanadoo.fr)

PARIS, LE 17 SEPTEMBRE 2015

Monsieur Manuel VALLS  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 PARIS

Objet : Votre annonce du renforcement des contrôles aux frontières.

Monsieur le Premier Ministre,

Suite à l'annonce faite de renforcer les contrôles aux frontières françaises, le syndicat UNSA DOUANES est grandement préoccupé par l'absence d'évocation de la principale administration en charge des contrôles de flux transfrontaliers: la douane.

Administration naturelle de la frontière, la douane française réalise des contrôles douaniers et d'immigration dans 82 points de passage frontaliers (PPF) sur 130 et effectue des contrôles globaux de personnes, de bagages et de moyens de transport en tout point du territoire (terre, air, mer). Concernant les PPF, elle le fait à effectifs constants, car n'a jamais reçu d'effectifs supplémentaires pour ces missions. Elle sécurise notamment l'EUROSTAR et fait de nombreux contrôles ferroviaires, dont le THALYS. Ses résultats sont inégalés.

Elle a été priée de se mettre en retrait des frontières intra-communautaires en 1993 (libre-circulation) et de renoncer à ses contrôles systématiques. La douane dispose pourtant d'une compétence transversale, de pouvoirs uniques et d'un savoir-faire en matière de flux transfrontaliers qui sont consubstantiels de ses missions multiséculaires. Les menaces liées à la suppression des frontières n'ont pas été anticipées. La démonstration en est aujourd'hui faite.

Vous avez ainsi annoncé la création de 900 postes dans les forces de l'ordre, dont la PAF. Pouvez-vous nous informer du nombre de postes que vous envisagez de créer en douane pour pérenniser son action? En effet, les 70 emplois annoncés en douane en début d'année pour lutter contre le terrorisme se traduiront en réalité, à ce jour, par la **suppression de 250 emplois** a minima sur un effectif global d'environ 16.000 agents, ce qui est paradoxal. La douane française a un besoin crucial d'effectifs et de moyens. Elle est **la seule administration de protection non prioritaire**.

De même le Plan dit stratégique des douanes (PSD 2018) est actuellement en cours de mise en œuvre et va aboutir **d'ici quelques mois à la suppression de dizaines de brigades et de vedettes garde-côtes**, comme ce fut le cas à Menton, laissant la frontière maritime italienne dégarnie, ou encore plus récemment (juillet 2015) avec la suppression du dernier moyen de l'état en mer basé en Corse du Sud. D'autres suppressions de vedettes semblent imminentes sur les façades Atlantique et Manche mer du nord. Cela illustre que le PSD est objectivement incompatible avec la menace globale à laquelle la France est

confrontée. Aucun bilan de la délinquance transfrontalière, aucune étude d'impact n'ont précédé ce plan, il est en décalage complet d'avec la réalité.

Le syndicat UNSA DOUANES compare donc les annonces faites et les objectifs affichés avec l'état de délabrement et de déshérence dans lequel est volontairement maintenue une douane qui ne peut se résoudre à la **réalisation d'économies sur la sécurisation de la France**. Elle s'interroge, comme tout citoyen, sur le sens politique d'un tel acharnement.

Le syndicat UNSA DOUANES vous informe que les agents n'entendent pas renoncer à leur contribution majeure à la maîtrise du territoire français, comme cela a pu être pensé suite à diverses interventions de sa direction générale, notamment à l'Assemblée nationale.

Nous vous demandons, par voie de conséquence, de bien vouloir mettre fin au **choix politique** actuellement décliné concernant la douane en:

**-rendant prioritaire la douane française**, actuellement seule administration de protection non prioritaire  
**-annulant le PSD 2018**, précisément les fermetures d'unités terrestres, aéroterrestres ou garde-côtes, et en conservant les missions

**-rétablissant la nomination d'un douanier pour conseiller son ministre de tutelle**, comme les autres administrations

**Avant de créer un corps de garde-frontières européen, le syndicat UNSA DOUANES demande en premier lieu que l'on cesse de détruire la douane française.** La rationalisation des compétences et des moyens de l'État doit se faire dans l'interministérialité, périmètre comprenant les douanes françaises et leurs pouvoirs uniques.

Le syndicat UNSA DOUANES sera particulièrement attentif au prochain budget de la douane, qui traduira la portée de l'engagement du Gouvernement sur les missions de sécurité transfrontalières.

Veillez accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Vincent THOMAZO  
Secrétaire général UNSA DOUANES